

Image not found or type unknown



Renouvellement du titre de sejour vpf

Par **merryblues**, le **24/08/2012 à 15:47**

Bonjour, mon mari tunisien doit bientôt demandé le 1er renouvellement de son vls pour vie privée et familiale. Est-il sûr de l'obtenir (sachant qu'il a rempli le contrat d'accueil et d'intégration) ? peut-il obtenir une carte de 10 ans ? merci

Par **merryblues**, le **24/08/2012 à 15:56**

oui

Par **merryblues**, le **24/08/2012 à 16:03**

merci. net quelles preuves de vie communes précisément ??

Par **jasminclassique**, le **23/02/2013 à 11:46**

Bonjour, Je vais bientôt procéder au premier renouvellement de mon titre de séjour VPF (conjoint de français par Pacs). Pourrais-je demander la carte de 10 après cela, sachant que je suis tunisien ayant obtenu des diplômes supérieurs en France ? Sinon, est-ce que je rentre dans les critères pour l'obtention de la nationalité française ?
Entrée en France en 2007 : statut étudiant
obtention d'une licence, Master 1 et master 2 (doctorat en cours)
Je suis enseignant contractuel depuis 3 ans maintenant en éducation nationale
changement de

statut en août 2012 pour VPF (preuve de vie commune depuis 2008)
Merci d'avance pour
votre réponse.